

# **Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Vernier (création de quatre zones de développement 3, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et d'une zone sportive, situées entre la route de Vernier et la route de l'Usine à Gaz) (11007)**

*du 26 avril 2013*

---

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

## **Art. 1 Approbation du plan**

<sup>1</sup> Le plan N° 29794-540, dressé par le département des constructions et des technologies de l'information le 3 juin 2010, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Vernier (création de quatre zones de développement 3, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et d'une zone sportive, situées entre la route de Vernier et la route de l'Usine à Gaz), est approuvé.

<sup>2</sup> Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

## **Art. 2 Utilité publique**

<sup>1</sup> La réalisation d'équipements publics dans le périmètre de la zone de développement 3 affectée à l'équipement public créée par le plan N° 29794-540, visé à l'article 1, est déclarée d'utilité publique au sens de l'article 3, alinéa 1, lettre a, de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, du 10 juin 1933.

<sup>2</sup> En conséquence, l'acquisition des immeubles et des droits nécessaires à cette réalisation peut être poursuivie par voie d'expropriation.

**Art. 3 Degré de sensibilité**

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité III aux biens-fonds compris dans les périmètres des zones de développement 3, de la zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et de la zone sportive créées par le présent projet de loi.

**Art. 4 Dépôt**

Un exemplaire du plan N° 29794-540 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat de Genève.



